

Certaines personnes d'Afrique du Sud que nous avons invitées à venir nous rencontrer en ont été empêchées par les autorités de ce pays. Toutefois, les témoins que nous avons entendus ont parlé abondamment, avec passion et sans détour de l'oppression qui règne en Afrique du Sud et des activités de déstabilisation menées par ce pays contre ses voisins.

Le Comité a commandé un certain nombre d'études importantes liées à son mandat. L'une d'entre elles, une étude indépendante sur les activités de déstabilisation de l'Afrique du Sud, donne maints exemples de destruction délibérée, de pertes de vies et de dislocation; elle a pour titre A Candle on Kilimanjaro et vous en avez reçu copie. Pour les voisins de l'Afrique du Sud, le coût de ces activités de déstabilisation délibérée a été énorme: qu'on pense seulement aux pertes de vies, aux souffrances et aux dommages à l'économie, à l'infrastructure et à la société dans son ensemble.

L'étude menée par le Comité sur les liens de l'Afrique du Sud avec les milieux financiers internationaux a fait ressortir l'importance des mesures financières comme moyen d'influer de façon directe et cruciale sur la capacité du gouvernement sud-africain de continuer de financer l'apartheid. Hier soir, ce dernier a réagi au rapport d'une manière qui sera très coûteuse pour l'économie sud-africaine. À mon avis, ce n'est pas une coïncidence si cette annonce est survenue le jour même de l'ouverture de la réunion des chefs de gouvernement.

Une troisième étude, une évaluation indépendante de l'application et de l'efficacité des sanctions, a permis de démontrer que les sanctions fonctionnent, et qu'elles ont un impact sur l'attitude des Sud-Africains de race blanche ainsi que sur les politiques de leur gouvernement. Elle a en outre proposé d'autres initiatives que le Commonwealth pourrait envisager de prendre.

Nous nous sommes intéressés aux façons d'encourager entre les Sud-Africains un dialogue véritable qui m'apparaît plus possible et plus nécessaire que jamais. Nous avons en outre gardé à l'esprit l'importance fondamentale du concept de négociation possible mis de l'avant par le Groupe de personnes éminentes.

Enfin, le Comité était notamment chargé de veiller à l'application de la résolution 435 du Conseil de sécurité concernant la Namibie. Cette question a de plus en plus retenu notre attention, à mesure qu'évoluait la situation dans ce territoire. Le Comité avait d'abord et avant tout pour rôle d'aider l'Organisation des Nations Unies, par l'entremise du Secrétaire général, de son représentant spécial et du GANUPT, à s'acquitter de sa responsabilité de mener la Namibie à l'indépendance par la mise en oeuvre de la résolution 435.